



PRÉFET DU CALVADOS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Caen, le 24 avril 2023

Participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral fixant, pour la saison cynégétique 2023-2024, les nombres minimum et maximum d'animaux à prélever dans le département du Calvados pour les espèces soumises à plan de chasse tels que le chevreuil, le daim ainsi que le cerf Elaphe, en dehors de l'Unité de Gestion Interdépartementale Calvados-Manche

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, la consultation du public sur le *projet d'arrêté préfectoral fixant pour la saison cynégétique 2023-2024, les nombres minimum et maximum d'animaux à prélever dans le département du Calvados pour les espèces soumises à plan de chasse tels que le chevreuil, le daim ainsi que le cerf Elaphe, en dehors de l'Unité de Gestion Interdépartementale Calvados-Manche* s'est déroulée du mardi 21 mars 2023 au mardi 11 avril 2023 inclus, par voie électronique sur le portail internet des services de l'État dans le Calvados : www.calvados.gouv.fr

➤ Nombre de contributions et recevabilité :

18 contributions ont été faites par le public pendant cette période dont 2 doublons avec mêmes noms et mêmes commentaires. Par conséquent, **16** avis sont jugés recevables.

➤ Origine des avis (Calvados ou extérieur) :

Le public qui a émis un avis est majoritairement domicilié dans le Calvados :

- Calvados : **14 (87,5 %)**
- Hors Calvados : **0**
- Non précisé : **2 (12,5 %)**
-

Le public, qui a émis un avis, est réparti ainsi :

- particuliers : **14**
- associations : **0**
- anonymes : **2**

➤ **Sens des 16 avis :**

- Favorable : 16 (100 %) (14 dans le Calvados et 2 non précisé)
- Défavorable : 0

➤ **Contenu des avis :**

Sur les 16 avis favorables, seul 1 avis est motivé et exprime le motif suivant :

- L'équilibre agro-sylvo-cynégétique n'est pas atteint car les populations de chevreuils sont très supérieures à la capacité d'accueil des bois et forêts

La Directrice Adjointe,
Déléguée à la Mer et au Littoral


Florence RICHARD